

Rapport de la mission d'appui au Programme Production Rurale de la Coopération Suisse au Burkina Faso

24 Octobre au 4 Novembre 2011

Adama FAYE
Alain MBAYE

Décembre 2011

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Objectifs de la mission	3
3. Déroulement	4
4. Les domaines d'intervention de la coopération suisse	4
5. La revue du programme "Production Rurale"	5
5.1. La méthodologie	5
5.2. La cohérence du programme avec les politiques sectorielles du Burkina et la stratégie de coopération de la DDC.....	5
5.3. Les axes d'intervention et la stratégie du programme.....	6
5.4. L'analyse des actions soutenues par le programme.....	7
5.4.1. L'appui aux initiatives de développement et d'organisation du maraîchage	8
5.4.2. La dynamisation et le renforcement des capacités professionnelles des organisations d'éleveurs.....	11
5.4.3. L'appui à la Fédération Nian Zwè (FNZ)	13
5.5. L'articulation avec les autres programmes.....	15
6. L'intérêt d'un mécanisme de revue "interpellatrice"	15
7. Eléments d'agenda	16
ANNEXES	18
Annexe 1 : Détails de la mission proposée par le BUCO	19
Annexe 2 : Agenda de la mission	20
Annexe 3 : Rappel des principales caractéristiques du "programme production rurale".....	22
Annexe 4 : Analyse de quelques actions appuyées par le programme	23

1. Introduction

A l'instar de la majorité des pays de la région Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole avec plus de 80% de sa population s'adonnant à l'agriculture et à l'élevage. Ce secteur appelé à nourrir une population estimée à quelque 15 millions avec un taux de croissance de 3,1% est confronté à : une pluviométrie erratique (épisodes de sécheresse, d'inondations), une situation foncière de plus en plus tendue, un accès limité des producteurs à des équipements et matériels appropriés de production, au crédit, au marché. Ces difficultés d'un secteur qui reste l'épine dorsale de l'économie du pays, explique la précarité dans laquelle vit une large frange de la population et ses difficultés à accéder aux services sociaux de base (éducation, santé, habitat décent).

Pour faire face à cette situation, le gouvernement déploie des efforts remarquables à travers la mise en place de politiques destinées, entre autres à développer le capital humain, à accroître durablement la production, à favoriser la création de richesse et à préserver les ressources naturelles. C'est en soutien à ces orientations et efforts de l'Etat, que la Coopération Suisse a inscrit son action au Burkina Faso.

Des engagements conséquents sont ainsi pris dans les domaines de l'éducation de base et de la formation, de la promotion de l'économie, de la décentralisation, de la gestion macroéconomique auxquels s'ajoutent des approches transversales relatives au genre, aux changements climatiques et à la gouvernance.

L'importance et les enjeux liés à ces engagements ont amené le Bureau de la Coopération suisse (BUCO) au Burkina Faso, à vouloir mettre en place un mécanisme interne de veille sur la qualité des programmes en cours d'exécution: alignement avec les politiques du pays et avec la philosophie de la coopération suisse, contribution au renforcement des capacités des partenaires à élaborer des réponses adaptées à leurs besoins de développement économique et social durable.

2. Objectifs de la mission

Cette mission de consultation a été ainsi commandée par le BUCO (voir détails de la mission en **annexe 1**) pour une première approche devant permettre de préciser les besoins et les modalités d'intégration de ce mécanisme dans le fonctionnement du programme «Production Rurale» en relation avec les autres programmes.

Il s'agit de:

- revisiter le contexte du programme Production Rurale et des autres activités/domaines d'intervention de la Coopération suisse au Burkina Faso ;
- passer en revue le portefeuille des actions de ce programme en vue de vérifier leur pertinence par rapport aux objectifs des partenaires et de la DDC;

- identifier avec le chargé de programme et les autres acteurs, des éléments d'orientation et de veille permettant au BUCO et aux partenaires de vérifier régulièrement la pertinence et la cohérence de leurs projets et d'apporter les ajustements nécessaires ;
- clarifier le contenu de l'appui demandé («backstopping») et d'en définir les modalités de mise en œuvre

3. Déroulement

La mission s'est déroulée du 24 Octobre au 4 Novembre 2011 selon l'agenda en **annexe 2**. Une première réunion avec l'équipe du BUCO a permis au chef du bureau de revenir sur l'objet et les objectifs de la consultation et aux consultants de préciser en quoi consiste le type d'appui qui a été désigné par l'anglicisme «backstopping» et qui correspond dans ce cas à un mécanisme de revue interpellatrice du programme ciblé. Les appuis au développement du maraîchage dans la région du Nord, à l'organisation des éleveurs et à la sécurisation de l'espace pastoral et de l'accès à l'eau dans la région de l'Est ont justifié les déplacements dans ces régions. Tout comme la visite à Léo en région Centre Ouest a été consacrée à la FNZ (ex- FEPPASI) qui fait partie des actions les plus dynamiques du programme.

Tous ces déplacements ont été effectués avec le responsable du programme production Rurale et en partie avec la responsable Genre. La mission a également participé à une rencontre organisée par l'Autorité du Liptako Gourma (ALG) qui présentait aux partenaires son Plan de Développement de l'Hydraulique Pastorale dans sa zone d'intervention. Cette rencontre a aussi été consacrée à la la restitution d'une étude menée sur le forage Christine, un ouvrage d'hydraulique pastorale qui constitue le pôle de convergence de nombreux troupeaux venant du Burkina Faso, du Mali et du Niger. La mission a rencontré des responsables du RECOPA et de l'APESS, deux organisations d'éleveurs ayant eu le soutien du BUCO.

4. Les domaines d'intervention de la coopération suisse

La coopération suisse est un des partenaires stratégiques du Burkina Faso. Son action s'est inscrite dans la durée et s'oriente vers des domaines fondamentaux (éducation, formation, agriculture, artisanat, infrastructures, Aide budgétaire). Ce positionnement a donné au BUCO la possibilité de contribuer, à travers la concertation avec les pouvoirs publics et les autres acteurs (PTF, OP, société civile...), à la réflexion sur le développement agricole et rural et à l'élaboration des stratégies et politiques du secteur. Pour jouer ce rôle, le BUCO s'appuie sur les résultats et les enseignements tirés des programmes d'appui à différents types de partenaires qui sont des acteurs clef dans les domaines évoqués.

Le programme Production Rurale regroupe les activités de soutien aux agriculteurs, éleveurs et leurs organisations. Il oriente, en interaction avec les autres programmes l'action de la coopération suisse au Burkina Faso.

5. La revue du programme "Production Rurale"

Sans être un travail d'évaluation au sens classique, celui de cette mission n'en est pas moins un exercice d'analyse des choix et des stratégies du programme avec le responsable qui est invité ainsi à réinterroger ces choix et stratégies et à se donner les moyens de suivre leur mise en œuvre.

5.1. La méthodologie

Il s'agit d'une démarche en deux temps :

- a) un premier temps d'imprégnation permettant aux consultants de prendre connaissance des actions en cours et des projets d'actions à soutenir (examen des documents mis à disposition, visites de terrain, rencontre de partenaires, séances de travail avec le chargé de programme et d'autres responsables de programmes) ;
- b) un deuxième temps consacré à une revue fine des actions destinée à vérifier si les appuis engagés s'inscrivent dans les principes et les objectifs de coopération du BUCO et que les approches du programme responsabilisent les partenaires dans la perspective d'un développement agricole et rural durable (amélioration de la situation alimentaire et des revenus des plus démunis en particulier).

Les séances de travail avec le chargé du programme ont permis d'en faire une relecture attentive à la cohérence entre les orientations, les objectifs des partenaires et du BUCO, les principes d'intervention et les démarches du programme. Les visites de terrain et la participation à des réunions de partenaires appuyés par le programme ont permis d'avoir une perception plus précise des dynamiques mises en œuvre, des acteurs, organisations ou institutions impliqués.

Les articulations du programme avec les autres activités du BUCO ont fait l'objet d'échange avec quelques responsables de ces activités. Cela a permis de mieux apprécier les synergies et complémentarités développées entre les programmes. Toutes les séances de travail d'équipe qui étaient envisagées pour examiner le fonctionnement et les interactions entre les différents programmes n'ont cependant pas été réalisées. La durée de la mission, le temps consacré aux visites de terrain et les impératifs de gestion quotidienne des responsables n'ont pas été favorables à ce type d'exercice.

A la suite des visites de terrain et séances de travail interne, des observations et suggestions ont été faites et restituées, en fin de mission, aux collaborateurs du BUCO. Il s'en est suivi une discussion qui a confirmé l'intérêt du mécanisme d'évaluation interne et la nécessité d'impliquer davantage l'ensemble de l'équipe.

5.2. La cohérence du programme avec les politiques sectorielles du Burkina et la stratégie de coopération de la DDC

Le Burkina est un pays sahélien avec une population estimée à 15 millions d'habitants dont 80% tirent l'essentiel de leurs revenus de l'agriculture et de l'élevage qui contribuent pour 30% au PIB et 52% aux recettes d'exportation. Le pays est cependant régulièrement

confronté à des problèmes alimentaires et détient un taux de pauvreté élevé notamment en milieu rural (50,7% contre 19,9% des urbains). Pour sortir de cette situation l'Etat s'est engagé tant au niveau des politiques nationales¹ que de celles auxquelles il a adhéré au niveau régional² à promouvoir l'intensification des systèmes de production agropastorales.

La stratégie de coopération de la DDC avec le Burkina Faso inscrit parmi les priorités de l'aide le soutien des politiques sectorielles et des initiatives de développement agricole et rural à la base.

Les orientations et objectifs du programme d'appui à la production rurale pour la nouvelle phase 2011-2014 sont en harmonie avec cette stratégie. L'accent est mis sur la diversification et l'intensification des productions agropastorales, sur l'organisation des productrices et producteurs et leur participation à la formulation, au suivi et à l'évaluation des stratégies et politiques sectorielles au niveau local, national et régional. Au-delà des résultats quantitatifs attendus, les actions soutenues par le programme engagent les partenaires et le BUCO dans une véritable expérimentation d'alternatives aux systèmes actuels de production et de valorisation des produits mais aussi de nouveaux rapports entre les acteurs et avec leur environnement.

Le suivi de ces processus est essentiel pour en comprendre les déterminants, en faciliter la démultiplication des succès et alimenter le dialogue politique. Une première tentative d'identifier des éléments descriptifs pour baliser ces processus est faite pour chaque action.

5.3. Les axes d'intervention et la stratégie du programme

La lecture de la proposition de crédit 2011 – 2014 a permis, avec le chargé de programme, de confirmer et d'apporter plus de précisions aux options prises en matière d'orientations et d'objectifs du programme.

La mise en forme des résultats attendus par rapport aux objectifs spécifiques (**annexe 3**), permet de voir qu'il y a une volonté affichée d'atteindre des Résultats quantitatifs et de les mesurer (objectif spécifique 1) ; en même temps il est attendu un renforcement qualitatif des capacités d'organisation et d'interpellation des acteurs appuyés par le programme (objectif spécifique 2). Ces résultats tels que récapitulés dans le tableau, constituent des repères quant au travail de suivi-évaluation et aux réajustements qui ne manqueront pas d'être faits dans l'évolution des actions mises en œuvre.

Le programme axe son intervention sur le soutien aux activités de conseil, de formation et d'information et sur le soutien aux activités des OP locales et nationales à travers leurs instances et les chambres régionales d'agriculture.

¹ A partir de 2011 la « Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) » remplace le « Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) » et fait du développement des exploitations familiales un axe central.

² Après avoir souscrit à la mise en œuvre du « Programme Détailé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) » et à la Politique Agricole la Communauté des Economie des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le Gouvernement du Burkina Faso a élaboré un Programme National du Secteur Rural (PNSR) qui doit fédérer les actions de tous les acteurs.

En revisitant ces axes d'intervention, les consultants et le chargé de programme ont retenu de veiller sur le respect de certains principes dont les plus importants figurent dans l'encadré ci-dessous.

1. Les interventions partent de la demande du partenaire (initiative propre) et sont réalisées en concertation avec d'autres partenaires techniques et financiers, publics et privés
2. Elles complètent et soutiennent les efforts des partenaires qui ont la responsabilité de la mise en œuvre et de la gestion des programmes
3. La concertation et la négociation sont à privilégier à tous les niveaux
4. Les actions ayant un potentiel d'impact élevé (effet levier) sont à privilégier notamment en matière de suivi-évaluation
5. L'appui doit s'inscrire dans une dynamique d'autonomie des partenaires

Ces principes sont pris en charge par la démarche du programme à travers :

- une approche multi partenariale (organisations professionnelles, opérateurs privés, services publics, collectivités territoriales, structures de recherche, ONG, projets) ;
- des appuis prioritairement axés sur la formation, l'information, la mise en relation et la facilitation du dialogue entre acteurs et centrés sur les "entreprises agro-pastorales" et leurs structures socioprofessionnelles (OP) locales et régionales ;
- la mise à la disposition des partenaires de mandataires chargés d'accompagner ce processus ;
- l'articulation entre le travail de terrain et la participation au "cadre de concertation national" sur les politiques agro-pastorales ;
- la synergie et l'articulation avec les autres programmes du BUCO.

Les éléments ainsi répertoriés constituent des balises qui orientent à la fois la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités.

5.4. L'analyse des actions soutenues par le programme

La plupart des dynamiques et actions visitées ont été soutenues par le programme lors de sa première phase d'exécution (2007-2011). Elles font actuellement l'objet de négociations pour l'établissement d'une nouvelle convention ou sont en train d'être exécutées dans la phase II du programme (2011 – 2014). Ci après quelques actions ou projets soumis à l'appréciation du BUCO ou en cours de réalisation :

- Un projet de **délimitation d'une zone de pâture dans la commune de Baraboulé** (province du Soum, région du Sahel) soumis par la mairie de la commune de Baraboulé

- Le programme d'**extension de l'approche intégrée de développement du maraîchage à travers le système d'irrigation goutte à goutte dans les régions du Plateau Central, du Centre-Ouest, du Centre-Nord et du Centre-Sud**, soumis par le GEDES.
- Le programme d'**appui à la gestion des collectivités territoriales (AGCT) dans la région du Nord**. Convention signée entre le BUCO et la Région collectivité du Nord et impliquant des structures mandataires du BUCO (Laboratoire Citoyenneté, Bureau GEDES).
- Le projet de **dynamisation et de renforcement des capacités des organisations professionnelles en élevage**, soumis par le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) et les groupements d'éleveurs de la province d'Oudalan (région du Sahel).
- La convention signée entre le BUCO et la Fédération Nian Zwè (FNZ) concernant le **programme d'appui au développement des exploitations familiales agricoles et l'innovation technique pour un accès au marché**.

L'analyse des actions a été faite à l'aide d'une grille faisant ressortir succinctement, l'historique des appuis, les acquis et leçons tirées, les nouveaux enjeux et les objectifs fixés par les partenaires pour y faire face, la stratégie/démarche d'appui du BUCO et des éléments de réflexion pour l'améliorer ou prendre en charge des questions nouvelles. Cinq actions ont ainsi été analysées avec le chargé de programme (**annexe 4**).

5.4.1. L'appui aux initiatives de développement et d'organisation du maraîchage

Principalement localisés dans les régions Nord, Centre-Ouest, Centre-Sud et Plateau Central, les appuis au développement des initiatives sur le maraîchage mobilisent plusieurs partenaires : unions de producteurs, collectivités territoriales, CRA, DRA, opérateurs privés, institutions de financement. Pour coordonner tous ces appuis, le BUCO fait appel à des structures mandataires dont la GEDES³.

Les premiers appuis remontent au début des années 2000 avec le soutien financier à l'équipement des périmètres maraîchers de Kombri, particulièrement en grillages de protection et en puits. Ces appuis se sont étendus à des OP des localités de Seguenega, Yako et d'autres zones de production. Il s'agissait d'appuyer un programme de mise à disposition d'infrastructures de production pour le maraîchage.

Le tarissement progressif des nappes dans les zones de production a amené les OP et leurs partenaires à s'intéresser à des systèmes d'irrigation qui économisent mieux les faibles ressources en eau. C'est ainsi que le système d'irrigation goutte à goutte a été découvert lors d'un voyage en Côte d'Ivoire et qu'il a été l'occasion de mettre en place un travail de collaboration entre l'INERA, l'ICRISAT, le CSRS et des unions de producteurs (unions NAAM). Cette collaboration a conduit à des expérimentations dans des champs de producteurs à Kombri de kits d'irrigation mis à disposition par l'ICRISAT ; l'INERA étant chargé du suivi des expérimentations et les producteurs, à travers les Unions NAAM, de la mise à disposition de motopompes pour l'exhaure. L'objectif était de tester l'efficacité socio-économique d'un tel système.

³ Générale des Services

Les résultats concluants des expérimentations menées ont amené les OP à vouloir informer et former leurs membres sur l'utilisation du système d'irrigation goutte à goutte. Des appuis leurs ont été apportés dans ce sens à partir de 2008 et des noyaux d'apprentissage ont été créés dans des parcelles paysannes avec des résultats assez probants : meilleure gestion de l'eau d'irrigation, augmentation des rendements de l'ordre de 30%, démultiplication du nombre de cycles de production dans la même campagne, réduction du temps de travail⁴. Sur cette base, le programme de sites promotionnels a été élargi aux régions Centre-Sud, Centre, Centre-Ouest et Plateau-Central à partir de 2009. Ce travail a été confié à une structure mandataire, la GEDES qui a ainsi mis en place 13 sites promotionnels concernant 13 communes au total dans 4 régions. Cela a permis d'informer et de former des producteurs et productrices (39% de l'effectif total) et de conduire différents essais sur des spéculations d'intérêt pour les producteurs (oignon, chou, concombre, tomate, poivron, piment, gombo, échalote, arachide, oseille).

Au terme de ce travail en 2011, 500 producteurs dont 200 femmes ont adopté le système d'irrigation goutte à goutte et ont maîtrisé différentes techniques de production y afférant. On peut cependant noter que le système d'irrigation goutte à goutte constitue une porte d'entrée et non une finalité pour les responsables du programme.

Les producteurs qui ont comparé les avantages de ce système d'irrigation à ceux du système traditionnel témoignent de l'intérêt de «jouer» sur les deux systèmes pour mieux exploiter les opportunités du marché. Chez la plupart des producteurs ayant reçu des appuis, l'adoption du système d'irrigation goutte à goutte ne signifie pas l'abandon du système traditionnel d'irrigation. Ils utilisent les deux systèmes en fonction des opportunités et des exigences du marché comme illustré ci-après.

« Le système d'irrigation goutte à goutte permet d'avoir de bons rendements et est rentable quand on n'est pas obligé de stocker la production et qu'elle est rapidement commercialisée. Cependant quand il s'agit de stocker la production pour un meilleur écoulement sur le marché, c'est le système traditionnel d'irrigation qui permet d'obtenir des produits ayant de bonnes aptitudes de conservation » (propos d'un producteur de Ouahigouya)

Il est indiqué pour autant de prendre en compte le fait que la technique de goutte à goutte n'a pas l'exclusivité et que les raisons avancées par les producteurs méritent d'être approfondies vu que le souci d'une meilleure gestion de la ressource eau demeure justifié.

Les superficies concernées par le système d'irrigation goutte à goutte dans l'ensemble des sites promotionnels sont encore faibles (2,65 ha) et le "package" proposé ne mobilise pas encore un nombre décisif de producteurs selon les responsables du programme.

Dans la phase 2011-2014 le programme se propose de faire adopter à plus de 10 000 maraîchers des régions ayant accueilli les sites promotionnels, le système d'irrigation goutte à goutte et leur faire ainsi augmenter leurs rendements et leurs revenus. Outre les aspects d'ordre technique, le programme veut également s'intéresser aux aspects organisationnels et relationnels :

⁴ Cf. "Plan d'Action triennal 2011-2014 pour l'extension de l'approche intégrée de développement du maraîchage à travers le système d'irrigation goutte à goutte dans la région du Centre Ouest et ailleurs au Burkina" – GEDES, 36 pp.

- « *Consolider les relations fonctionnelles dans les domaines d'accès au financement, d'approvisionnement en équipements et en intrants de qualité, de commercialisation, etc.) entre les maraîchers et leurs partenaires techniques et/ou financiers, stratégiques (organisations socioprofessionnelles et de la société civile) et commerciaux... »*
- « *Contribuer à une mise à niveau de quatre filières porteuses maraîchères au Centre Ouest et augmenter la valeur ajoutée aux producteurs »*

De nouveaux enjeux sont donc identifiés au niveau du renforcement des organisations de producteurs, de leur accès au financement et au marché et du développement du partenariat avec d'autres acteurs (organisations professionnelles, autres OSC, services étatiques, collectivités territoriales...)

Pour le BUCO, il s'agit d'impulser une dynamique favorable au développement durable du maraîchage par des appuis à la formation/Information, la mise en lien et la concertation entre les différents acteurs professionnels et institutionnels. Mandat est ainsi donné à la GEDES d'assurer la mise en œuvre et le suivi des activités, faciliter la mise en relation et la concertation entre les acteurs et rendre compte au BUCO. Il est noté à ce sujet que la GEDES ne représente pas le BUCO qui exerce son propre suivi.

Un travail important de bilan/capitalisation est en train d'être finalisé par la CRA de Ouahigouya sur l'utilisation du système d'irrigation goutte à goutte par les producteurs de la région Nord. Le BUCO devra suivre ce travail et veiller à la qualité du processus de restitution afin d'appuyer éventuellement les orientations et recommandations allant dans le sens d'une consolidation des dynamiques porteuses pour le développement du maraîchage.

L'accompagnement et l'appui à l'émergence de cadres professionnels et interprofessionnels à même de prendre en charge les différentes interpellations sur les filières (à l'image de l'interprofession sur la filière oignon dont la mise sur pied est l'œuvre du CRA) est à favoriser. Les filières pomme de terre et tomate semblent particulièrement intéresser les producteurs, les structures d'appui et les collectivités locales dans la région Nord.

Cela est aussi l'occasion de favoriser les initiatives de concertations entre les OP et les acteurs institutionnels sur des problématiques ou enjeux d'intérêt commun. La question de la mise en service de la plate-forme maraîchère construite par l'Etat à Ouahigouya⁵ est un sujet sensible pour lequel l'appui à la concertation des acteurs pourrait permettre de trouver des solutions.

De même la poursuite des initiatives de concertations et d'échanges d'expériences sur les filières animales et végétales (apports mutuels) est à soutenir pour développer leurs complémentarités notamment en matière de gestion de la fertilité des terres.

Le renforcement de la capacité des CRA à mettre en liens les groupements et unions de producteurs avec les collectivités territoriales, les partenaires financiers, les services techniques déconcentrés, les prestataires privés, les fournisseurs et les clients dans une approche filière constitue un des enjeux majeurs de cette phase. Il apparaît nécessaire de

⁵ A la faveur d'un programme de construction d'infrastructures et inaugurée lors de la fête de l'indépendance, le 11 décembre 2010.

veiller à ce que les CRA ne soient pas éclipsées en cela par les conseils régionaux dont le rôle doit rester plutôt politique. Le conseil régional rencontré à Ouahigouya est manifestement très entreprenant et a des velléités d'être le meneur de jeu. La CRA doit s'affirmer dans ce cas précis en tant que représentant de la profession.

La disponibilité et l'accès équitable au foncier ainsi que le maintien de la fertilité des sols sont aussi des questions importantes à prendre en compte dans le développement du maraîchage où les femmes et les jeunes sont particulièrement actifs. La CRA du Nord s'est engagée à faire connaître la "loi 034" relative à la sécurisation du foncier rural. Il est aussi important d'appuyer une meilleure concertation avec les collectivités locales afin de susciter une prise en charge et un pilotage concerté sur cette question.

Autres aspects :

- aspects législatifs
et réglementaires du commerce avec les pays frontaliers
- le ministère de
l'agriculture a demandé qu'en 2012, chaque chef-lieu de commune accueille un site promotionnel du système d'irrigation goutte à goutte (au moins 500 m²) ; quels sont les engagements concrets des services publics à ce sujet ?

5.4.2. La dynamisation et le renforcement des capacités professionnelles des organisations d'éleveurs

L'implication des éleveurs dans la concertation entre les acteurs et le renforcement de leurs capacités d'interpellation des collectivités territoriales et des autorités nationales et régionales figurent parmi les orientations de cette phase. La coopération suisse a apporté des soutiens remarquables au secteur de l'élevage au Burkina Faso. Suite aux sécheresses des années 70-80, des actions de formation à travers l'APESS ont permis à des éleveurs membres de cette organisation d'adopter des techniques de fauche et de conservation de fourrage et de formaliser leurs pratiques de sélection selon leurs propres critères. L'appui au RECOPA entre 2006 et 2007 sur un programme de sensibilisation par l'information et la communication au moyen de cassettes, radios, un bulletin en langue nationale a permis de mobiliser les éleveurs pour négocier et baliser des couloirs de passage pour la transhumance et des aires de pâturage. Le programme ADELE a mis en place un volet d'appui à l'embouche bovine et ovine essentiellement basé sur la formation de groupements de femmes et d'éleveurs et sur l'appui à ces groupements pour l'accès aux sous-produits agro-industriels. Avec le programme d'appui à la gestion communale (AGEC) la coopération suisse a soutenu la commercialisation du bétail et la valorisation des produits de l'élevage (marché à bétail de Fada N'Gourma, abattoir de Ouahigouya).

Ces interventions dans un secteur aussi vital que l'élevage pour le Burkina Faso n'ont pas enclenché une dynamique organisationnelle cohérente et capable de défendre les intérêts des éleveurs et de leur faciliter l'accès aux services essentiels à l'amélioration voire à la transformation de l'élevage. Les organisations qui ont été soutenues ont en effet connu des difficultés internes et un repli de certains partenaires financiers. Elles sont aujourd'hui entrain de repenser et de mettre en place de nouvelles stratégies pour un meilleur ancrage dans les réalités de l'élevage et des éleveurs et leur positionnement dans la concertation entre acteurs du secteur et avec les autorités politiques et administratives.

C'est dans ce contexte que l'APESS et le RECOPA ont sollicité le BUCO. La demande du RECOPA figure parmi les projets qui vont faire l'objet d'un contrat. Au cours de la visite effectuée à Gorom Gorom dans la province de l'Oudalan (région du Sahel) et pendant la rencontre avec le bureau national du RECOPA à Ouagadougou les éleveurs ont insisté sur la faiblesse de leurs organisations incapables d'assurer leurs missions de représentation, de défense de leurs intérêts, d'interpellation des autorités locales et nationales, de négociation.

«C'est vrai que nous avons des structures, nous avons défini des rôles et distribué des postes mais les responsables ne savent pas ce qu'ils doivent faire ». Un éleveur qui a participé à la rencontre de Gorom Gorom.

Cette incapacité est perçue comme un facteur de marginalisation des éleveurs et de leurs difficultés à s'adapter aux évolutions du contexte.

La mission a été aussi à Baraboulé, dans la province de Soum, au nord-ouest du Burkina Faso (région du sahel dont Dori est le chef lieu). Cette province frontalière du pays Dogon au Mali, est traditionnellement une zone pastorale avec l'agriculture céréalière comme activité secondaire, selon le maire de la commune de Baraboulé. L'extension des cultures liée à l'augmentation de la population et à la mécanisation s'est faite aux dépens des espaces jadis exploités par le bétail. La baisse de la pluviométrie a entraîné la disparition de certaines mares et l'assèchement précoce des mares restantes. A cela s'ajoute la panne de la plupart des forages faisant de la recherche de l'eau une activité qui rythme la vie des femmes et des hommes de la zone.

Cette situation exerce une forte contrainte sur l'élevage qui est l'activité commune à tous (agropasteurs, agro-éleveurs) même s'il est de plus en plus marginalisé dans l'occupation des terres. C'est ainsi qu'à l'initiative des autorités communales, le conseil municipal de Baraboulé a organisé une réflexion pour trouver une solution aux problèmes fonciers, du foncier pastoral en particulier. Cette réflexion a abouti à un consensus sur un projet de délimitation d'une zone de pâturage dans un espace concernant six villages. Une requête de contribution au financement de ce projet a été adressée au BUCO.

Examinant ces sollicitations et tenant compte des leçons tirées de l'expérience du BUCO dans le secteur à l'élevage, la mission retient que les appuis doivent être orientés prioritairement sur les initiatives qui partent de la base et qui prennent en charge les besoins d'adaptation de l'élevage aux évolutions du contexte physique, social, économique, politique et technique. Il s'agira d'aider les éleveurs et leurs familles à s'organiser à différents niveaux, à s'intégrer dans leur communauté tout en préservant leur identité, à adapter leurs pratiques d'élevage et leurs mode de vie à ces évolutions.

C'est le sens à donner aux appuis envisagés pour le RECOPA et pour la Commune de Baraboulé. Il est cependant nécessaire que ces initiatives qui partent du terrain concourent aux renforcements des organisations faitières dans leurs missions et à la mise en place d'une plateforme capable de représenter les éleveurs au sein des organisations nationales et régionales de producteurs. Dans l'immédiat, la demande du RECOPA porte sur une capitalisation devant éclairer une vision prospective et permettre l'élaboration d'un plan

stratégique. L'appui doit aider le RECOPA à assurer la qualité de cette réflexion sans en devenir le commanditaire et le bailleur désigné.

La réponse à la requête de la commune de Baraboulé doit aller au-delà du financement de la délimitation de pâturages et permettre aux acteurs d'approfondir leur réflexion sur la gestion globale des ressources et l'avenir de l'élevage dans l'économie de la zone.

L'APESS avec laquelle aucune collaboration n'est envisagée à ce stade intervient dans la démarche de la commune de Baraboulé dont le maire est vice président de cette organisation. Ce terrain permettra de suivre comment elle met en œuvre ses nouvelles orientations et sa stratégie. Le RBM⁶ et l'APESS sont en consultation pour la mise en place d'un cadre de concertation et pour des négociations prochaines avec le ROPPA. Pour avoir investi sur ces organisations dans lesquelles se reconnaissent encore de nombreux éleveurs, le BUCO doit se mettre dans une posture de suivi de ces processus.

5.4.3. L'appui à la Fédération Nian Zwè⁷ (FNZ)

La FNZ ex-FEPASSI⁸ est un réseau de producteurs intervenant dans plusieurs domaines : élevage, agriculture, maraîchage, arboriculture fruitière. L'exploitation familiale agricole (EF) constitue le noyau central de ses interventions. « *L'EF doit être une entreprise sociale qui doit faire face et résoudre les problèmes économiques et qui doit créer des espaces d'affaires* » selon le président de la FNZ, M. DAGANO.

L'organisation est structurée autour de trois types d'entités :

- **les coopératives**
qui rassemblent des groupements de 4 à 5 villages et dont le rôle principal est centré sur l'approvisionnement en intrants, achats et ventes de produits agricoles. A ces coopératives sont dévolues les fonctions économiques de l'organisation.
- **Les unions des coopératives** qui regroupent à l'échelle communale des coopératives villageoises ou spécialisées dans des filières (igname, karité, céréales...) ; ces dernières le plus souvent investies par des groupements de femmes. Aux unions sont confiées les fonctions techniques et administratives de l'organisation.
- **La fédération**
dont le conseil de gestion est composé de membres élus à partir des coopératives et à qui sont confiées les fonctions syndicales et politiques et le rôle de représentation de l'organisation.

Les premiers appuis apportés à cette fédération alors qu'elle n'avait encore qu'un rayonnement provincial ont permis de la soutenir dans divers domaines allant de la production à la commercialisation. Des résultats concrets ont été enregistrés dans l'amélioration des performances techniques et managériales des EF : maîtrise des coûts, gestion concertée au niveau de la famille, organisation de l'approvisionnement en intrants,

⁶ Réseau Bilital Marobé

⁷ Nian Zwè signifie « la faim est finie » en langue nuni

⁸ Fédération Provinciale des Producteurs Agricoles de la Sissili

accès au marché... . « *Les exploitations familiales bénéficiaires ont sensiblement amélioré les rendements à l'hectare. Le maïs passe notamment de 2 à 4 tonnes/ha. Plus de 2'000 producteurs (dont 670 productrices) sont engagés dans un processus de gestion économique de l'exploitation en vue d'une maîtrise effective des charges et du marché.* » (cf. PTB 2011-2014, programme Production Rurale).

Les résultats capitalisés par la FNZ constituent selon ses responsables, un dispositif d'appui-conseil efficace pour ses producteurs ; c'est ce dispositif qu'elle veut valoriser, notamment en élargissant son intervention de la province de la Sissili à la région du Centre-Ouest (4 provinces : Sissili, Ziro, Sanguié, Boulkiemdé) et atteindre ainsi une dimension régionale.

Pour cela, la FNZ a la volonté de développer un leadership et une capacité à défendre les intérêts des producteurs tant au plan national qu'international. Au plan économique, ses ambitions sont essentiellement centrées sur l'amélioration de la productivité des EF et de leurs revenus, notamment par un accès facilité au marché :

- améliorer
l'organisation, la structuration et le fonctionnement des entreprises agricoles familiales ;
- augmenter
l'efficacité technique et opérationnelle des producteurs membres de la FNZ ;
- professionnaliser
la commercialisation des produits agricoles.

L'extension de l'organisation à l'ensemble des provinces de la région du Centre-Ouest interpelle la capacité du dispositif à rester efficace. Ceci constitue un nouvel enjeu de taille de même que la capacité des différents niveaux de structuration de l'organisation à assumer les fonctions et responsabilités qui leur sont dévolues. Il s'y ajoute également un autre enjeu : le besoin de ressources financières pour un fonctionnement plus autonome du système.

Dans sa démarche, le BUCO se propose d'accompagner particulièrement ce travail sur les points essentiels suivants :

- la consolidation
du dispositif d'appui-conseil développé par la FNZ ;
- la
documentation et le partage de l'expérience avec d'autres acteurs (OP, collectivités territoriales ; Eta, services publics et privés...) ; il s'agit aussi d'aider à une visibilité de l'organisation ;
- l'alimentation du
dialogue politique aux niveaux local, national et régional ;
- la prise en
charge financière progressive d'un tel dispositif par les ressources propres de la FNZ et des ressources publiques.

Tenant compte des leçons tirées et des ambitions de la FNZ, il est recommandé de porter une attention particulière à la dimension EF et aux changements que pourraient induire les choix et stratégies du "modèle FNZ" (fortement orienté vers le marché). Une attention

particulière doit aussi être accordée au suivi des effets des nouvelles dynamiques organisationnelles et opérationnelles mises en œuvre de même qu'à l'incidence des principales orientations de la FNZ en matière d'approche genre.

La FNZ peut se prévaloir d'une visibilité certaine qui l'autorise à jouer un rôle important dans la concertation avec les autorités locales et nationales et avec les autres organisations de producteurs. L'ambition de la FNZ de se donner les moyens de devenir un représentant reconnu pour la défense des intérêts des producteurs, mérite aussi une attention du programme.

5.5. L'articulation avec les autres programmes

L'efficacité et la cohérence de l'action du BUCO reposent sur les synergies que développent les différents programmes. C'est pourquoi cette mission d'appui à la revue interne du programme production rurale a cherché à rencontrer les responsables des autres programmes. En dehors des échanges avec la chargée de programme genre lors des visites de terrain, cela n'a finalement été possible que pour les programmes éducation – formation et Etat local/décentralisation. Les échanges avec les responsables de ces programmes confirment qu'il existe des champs de synergies qui ne sont pas encore exploités. Les responsables du programme éducation-formation soulignent les opportunités de collaboration pour que l'éducation et la formation viennent en appui à la professionnalisation des jeunes ruraux et préparent la transformation des systèmes de production agropastoraux. Le Fonds d'Appui pour la Professionnalisation et l'Apprentissage constitue un instrument potentiel de cette collaboration. Les synergies existant avec le programme de décentralisation peuvent être renforcées. Il ressort de ces rencontres partielles que les responsables des programmes doivent systématiser leurs échanges et leur concertation sur les synergies à développer pour prendre en charge la diversité des besoins de leurs partenaires et optimiser l'utilisation des ressources.

Lors de la visite de Gorom Gorom avec la responsable Genre, les femmes ont déploré la faiblesse de la prise en charge de leurs besoins d'appui par les organisations auxquelles elles ont adhéré. Les femmes sont détentrices d'une part importante des cheptels bovins, ovins et caprins et pratiquent diverses activités qui contribuent aux revenus et dépenses des ménages. Elles sont responsables de l'éducation des enfants. Malgré cette position fondamentale dans le foyer, elles ne sont pas suffisamment organisées, formées et impliquées dans les concertations et les prises de décisions ayant trait au développement socio-économique de leurs terroirs. Au-delà des objectifs quantitatifs du programme en terme d'équilibre hommes-femmes, l'accent doit être mis sur les capacités des femmes à formuler et à défendre de manière autonome, leurs projets économiques mais aussi de vie dans la famille, dans la communauté. La responsable genre est à associer davantage à cette démarche en commençant par porter systématiquement un regard «genre» sur les projets soumis et sur ceux qui sont en cours d'exécution.

6. L'intérêt d'un mécanisme de revue "interpellatrice"

Cette première revue interpellatrice a été pour le chargé de programme et dans une moindre mesure pour l'équipe du BUCO une opportunité de revisiter les objectifs poursuivis et les démarches mises en œuvre en s'interrogeant sur leur pertinence, leur cohérence par

rapport à ce à quoi on veut aboutir en fin de phase et à la finalité de la coopération. Des éléments de veille sur l'évolution des actions et du programme ont été identifiés sous forme de principes constituant des garde-fous, d'indicateurs des orientations stratégiques qui balisent la voie à suivre. En instituant ce mécanisme d'évaluation interne l'équipe du programme s'astreint à une relecture périodique des actions basée sur cette grille et facilitée par une ressource externe. Il s'agit d'un moment fort auquel l'équipe doit accorder le temps d'analyser ensemble, de remettre en question les choix et les approches des partenaires et du BUCO en fonction des résultats et des nouveaux enjeux.

7. Eléments d'agenda

Au terme de cette première mission d'appui à la revue interne (backstopping) du programme Production Rurale, il est apparu que les partenaires sont à différents stades de mise en œuvre des projets et actions appuyés par le BUCO. Mais dans l'ensemble, cette première année de la phase correspond à une étape de démarrage avec de nouvelles activités. Ceci explique les besoins d'appui à la réflexion et à la définition d'éléments de pilotage qui ont été exprimés aussi bien au niveau du responsable du programme que des partenaires (RECOPA, CRA de Ouahigouya, FNZ...). Le tableau ci-après présente des éléments de programmation de la contribution que l'IPAR pourrait apporter en réponse à ces demandes et en appui au programme.

Pour celui-ci, l'idée d'une revue annuelle l'année est été avancée et correspond au pas de temps optimal pour voir des évolutions tant au niveau des actions que du contexte mais aussi pour rester en alerte.

Ces éléments permettent au responsable du programme d'établir l'agenda des appuis retenus et d'en contractualiser avec l'aval du BUCO l'exécution par l'IPAR.

ELEMENTS DE PROGRAMMATION DES MISSIONS D'APPUI 2011 - 2014

Actions	Champs d'appui à court terme	Champs d'appui pour la suite de phase	Observations
Production maraîchère	Suivre et évaluer le processus de bilan/capitalisation/restitution piloté par la CRA	Dans le cadre de l'évaluation interne et à la demande	L'appui de l'IPAR permettrait au responsable du programme de suivre ce processus et d'interpeller les acteurs pour que la démarche débouche sur des enseignements et une vision qui orientent la stratégie de développement et de sécurisation du maraîchage
Filière riz		Accompagner la maîtrise du marché par les producteurs dans une approche filière	Il a été souligné que l'enjeu majeur est la maîtrise du marché (accès et prix) par les producteurs dans la perspective de la structuration de la filière. L'IPAR a des compétences et une expérience dans ce domaine et pourrait la mettre à disposition
Organisations de producteurs (appui-conseil/FNZ)		Evaluer la stratégie de mise en marché et accompagner le dispositif d'appui-conseil à l'entrepreneuriat agricole familial	Comme pour l'action précédente cet appui serait dans les compétences de l'IPAR
OP d'éleveurs	Suivre-évaluer le processus de capitalisation et de planification stratégique du RECOPA	Accompagner l'ancrage à la base des OP d'éleveurs et l'émergence d'une plateforme représentant les intérêts des éleveurs dans les cadres de concertation-négociation au niveau national (plateforme paysanne) et régional (ROPPA)	Pour le cours terme, l'IPAR pourrait assister le chargé de programme à accompagner la capitalisation et la planification par le RECOPA (analyse de la note de cadrage, de la méthodologie, de la facilitation et des produits). Les soutiens aux OP d'éleveurs sont à ce stade, légers. Ils devront être renforcés progressivement au vu des dynamiques impulsées par la base et par les agendas de concertations nationales et régionales des OP.
Plateforme paysanne		Susciter et soutenir au niveau des OP partenaires du programme des initiatives convergeant vers la mise en place d'un cadre d'échange et de concertation qui évoluera progressive vers la plateforme paysanne	
Programme	Une revue interne par an et des appuis éventuels à la demande		

ANNEXES

Annexe 1 : Détails de la mission proposée par le BUCO

Domaines/Activités	Objectifs	Résultats attendus
Maraîchage		
Rencontres avec la chambre régionale d'agriculture du Nord et des producteurs maraîchers du nord	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la définition d'une politique de développement et d'organisation du maraîchage dans la région Nord du Burkina Faso, sur la base du bilan des interventions passées - Définir une stratégie d'appui au développement de l'irrigation goutte à goutte dans la région Nord du Burkina Faso 	<ul style="list-style-type: none"> - Une dynamique de concertation locale est engagée avec l'ensemble des acteurs de la région sur le thème du maraîchage - Un programme de promotion du maraîchage, notamment sous irrigation goutte à goutte est défini
Elevage		
Rencontre avec les éleveurs du Nord (Baraboulé, Gorom-Gorom, Dori)	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du programme de structuration et d'activités des éleveurs dans les zones de Baraboulé et du Soum (Gorom Gorom). 	<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie d'appui aux organisations d'éleveurs est définie. - Un programme d'appui est défini
Rencontre avec le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA)	<ul style="list-style-type: none"> - Relance des activités d'appui au pastoralisme au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie d'appui est définie - Un programme est proposé par le RECOPA
Rencontre avec l'Autorité du Liptako Gourma (ALG)	<ul style="list-style-type: none"> - Echanger sur les questions de réhabilitation d'infrastructures hydrauliques pastorales au Nord du Burkina Faso 	<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie de collaboration avec l'ALG est définie
Appui aux organisations paysannes (FNZ. Ex FEPPASI)		
Echanges avec la FNZ sur son programme, ses ambitions et sa structuration	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la FNZ à mieux définir ses stratégies opérationnelles et institutionnelles pour le court et moyen terme 	<ul style="list-style-type: none"> - La FNZ a mieux redéfini son rôle vis-à-vis des enjeux de développement rural dans la zone du Centre Ouest - Les propositions d'activités de la FNZ reflètent cette évolution
Appui au BUCO		
Echange avec le BUCO	<ul style="list-style-type: none"> - Débriefing 	<ul style="list-style-type: none"> - Propositions de prochains pas - Un programme d'appui global est défini pour 3 ans

Annexe 2 : Agenda de la mission

- Dimanche 23 octobre** **Arrivée à Ouagadougou**
- Lundi 24 octobre**
- remière réunion de prise de contact avec les collaborateurs du BUCO
- Mardi 25 octobre**
- isite aux acteurs de la région Nord à Ouahigouya
 - hambre d'Agriculture du Nord
 - roducteurs maraîchers de Kombri
 - onseil Régional du Nord
- Mercredi 26 octobre**
- isite à Baraboulé
 - encontre avec M. le maire de Baraboulé
- Jeudi 27 octobre**
- isites à Gorom-Gorom (région du Sahel) et à Dori
 - encontre avec les éleveurs du Soum et des responsables du RECOPA à Gorom Gorom
 - isite au Dr. Boubacar Barry à Dori
- Vendredi 28 octobre**
- articipation à la réunion de l'Autorité du Liptako Gourma (ALG) à Ouagadougou
- Samedi 29 octobre**
- isite aux responsables du RECOPA à Ouagadougou
 - isite aux responsables de l'APESS à Ouagadougou
- Lundi 31 octobre**
- isite à la FNZ et rencontre avec ses responsables et

membres à Léo et à Tô

Mercredi 02 novembre

- encontre avec des responsables de programmes du
BUCO (Décentralisation, Education/Formations, Genre)

Jeudi 03 novembre

- encontre avec M. Paul Bayili (GEDES)
- estitution d'éléments d'analyse aux collaborateurs du
BUCO

Départ de Ouagadougou

Annexe 3 : Rappel des principales caractéristiques du “programme production rurale”

Orientations majeures du programme (phase 2 : 2011 – 2014)

- Passage à l'échelle des actions (upscaling) en cours dans la micro-irrigation
- Appui à la filière riz à un niveau plus local
- Appui à la structuration des Organisations des éleveurs et à leur implication dans la concertation et l'interpellation des collectivités territoriales et autorités nationales
- Promouvoir un système d'appuis-conseils et de formations adaptés
- Appui à l'émergence d'une plate-forme paysanne élargie en lien avec l'appui de la DDC à l'échelle régionale

Objectif global

Augmenter la production agricole et pastorale pour une sécurité alimentaire, une sécurisation et un accroissement des revenus des producteurs, grâce à la mise en place d'un dispositif de conseils et services par ou pour des organisations de producteurs

Objectifs spécifiques

1. Une production diversifiée et intensifiée permet aux producteurs/trices de sécuriser et d'augmenter durablement leurs revenus
2. Les producteurs/trices améliorent leur organisation et renforcent leurs capacités pour influencer les politiques sectorielles

Résultats attendus

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Effets attendus
Une production diversifiée et intensifiée permet aux producteurs/trices de sécuriser et augmenter durablement leurs revenus	<ul style="list-style-type: none">• Plus de 10 000 maraîchers des régions Est, Nord et Centre augmentent leurs rendements et leurs revenus• Plus de 150 ha de parcelles rizicoles réhabilitées (périmètres de Boulbi, Mogtedo et rizières pluviales de l'Est)• Renforcement organisationnel et technique de 500 producteurs de riz dont 10% de femmes avec un rendement à l'ha augmenté de 50%• Deux OP (40 000 membres) mettent en place des dispositifs d'appui conseil adaptés/répondant aux besoins des EF qui augmentent de 25% leur production céréalière	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation effective des rendements et des revenus• Préservation des ressources naturelles (eau)
Les producteurs/trices améliorent leur organisation et renforcent leur capacité pour influencer les politiques sectorielles	<ul style="list-style-type: none">• Les OP du Burkina disposent d'une plate-forme nationale reconnue• Les politiques nationales et locales prennent en compte l'agriculture familiale• Les organisations d'éleveurs renforcent leur structuration interne et assurent la prise en compte des questions d'élevage, notamment pastoral, par la plate-forme nationale• Les OP influencent les politiques locales sur la gestion des ressources naturelles (notamment le foncier, les produits forestiers non ligneux)• L'égalité entre hommes et femmes est renforcée notamment pour un accès effectif des femmes au patrimoine foncier• Les femmes sont plus représentées et influentes dans les organes de décision des organisations paysannes	<ul style="list-style-type: none">• Participation des OP à la formulation des politiques sectorielles pour une prise en compte effective de leurs intérêts

Annexe 4 : Analyse de quelques actions appuyées par le programme

Action : Productions maraîchères (irrigation)

Localisations : régions Nord, Centre-Ouest, Plateau Central, centre-Sud

Partenaires : Unions de producteurs, collectivités territoriales, CRA, DRA, Opérateurs privés, Institutions de financement

Opérateurs/Mandataires : GEDES

Historique	<ul style="list-style-type: none">○ Collaboration avec KOUMBRI (années 2000) → périmètres maraîchers (grillages, puits maraîchers « <i>travailler sur la disponibilité d'infrastructures de production...</i> »)○ Travail poursuivi dans d'autres localités : SEGUENEGA, YAKO... (sous forme de tests)○ Problèmes qui se sont posés : tarissement des nappes○ système d'irrigation goutte à goutte (SIGG) découvert à l'occasion d'un voyage en Côte d'Ivoire → travail de collaboration avec INERA, ICRISAT, CSRS sur les champs de producteurs à Koumbri : mise à disposition de kits par l'ICRISAT, suivi par l'INERA et le CSRS, achat motopompes par les producteurs (unions NAAM)○ Objectif était de tester l'efficacité socio-économique du dispositif○ En 2008, option de former les producteurs sur l'utilisation du SIGG : information et formation ; l'idée de créer des noyaux d'apprentissage (sur des parcelles paysannes) est née
Acquis/Leçons tirées	<ul style="list-style-type: none">○ Au terme de la 1^{ère} phase La promotion de l'utilisation de l'irrigation par goutte à goutte dans la production maraîchère a permis d'améliorer la maîtrise de l'eau, de diminuer la pénibilité des tâches, d'accroître la diversification des produits et d'allonger le calendrier culturel. 500 producteurs (dont 200 femmes) maîtrisent de nouvelles techniques de production. L'augmentation des rendements a accru les revenus des exploitations familiales de 30%.○ La promotion de l'irrigation par goutte à goutte reste encore marginale et ne mobilise pas encore un nombre décisif de producteurs○ Aspects qui n'ont pas été bien pris en charge :<ul style="list-style-type: none">○ liens avec les services déconcentrés de l'agriculture, avec les écoles de formation agricole, les collectivités territoriales, avec les politiques publiques○ le SIGG a été une porte d'entrée et non une finalité ; l'adoption du système d'irrigation goutte à goutte ne signifie pas l'abandon du système traditionnel d'irrigation ; les producteurs utilisent les deux systèmes.○ les producteurs utilisent à la fois le SIGG et leurs systèmes traditionnels d'irrigation en fonction des opportunités/exigences du marché○ les innovations proposées (planification et multiplication des cycles de production, itinéraires techniques, mise en lien avec les commerçants, mise en marché des productions...) avec le SIGG sont utilisées par les producteurs qui n'en disposent pas
Nouveaux enjeux	<ul style="list-style-type: none">○ renforcement des organisations de producteurs, accès au financement, accès au marché, développement du partenariat
Objectifs du partenaire	<ul style="list-style-type: none">○ Faciliter l'adoption et la visibilité de la technologie d'irrigation goutte à goutte et accroître le taux de couverture en sites promotionnels-écoles au Centre Ouest et ailleurs au Burkina ;○ Transférer les compétences pour le développement des exploitations maraîchères en termes d'innovation en gestion technico-économique et de production diversifiée ;○ Consolider les relations fonctionnelles dans les domaines d'accès au financement, d'approvisionnements en équipements et en intrant de qualité,

	<p>de commercialisation, etc.) entre les maraîchers et leurs partenaires techniques et/ou financiers, stratégiques (organisations socioprofessionnelles et de la société civile) et commerciaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Contribuer à une mise à niveau de quatre filières porteuses maraîchères au Centre Ouest et augmenter la valeur ajoutée aux producteurs ; ○ Mettre en œuvre efficacement le présent plan d'actions.
Ce que cherche le BUCO	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impulser une dynamique favorable (accès au financement, accès au marché, inscription dans les politiques) au développement durable du maraîchage, par des appuis à la formation/Information, la mise en lien et la concertation entre les acteurs
Stratégie/Démarche	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mandat donné à un bureau d'études (GEDES) qui assure le suivi et la mise en œuvre des activités, qui facilite la mise en lien et la concertation entre acteurs et rend compte au Bureau de la Coopération Suisse (BUCO) ○ Le mandataire doit faire preuve d'ouverture, être proactif et réactif par rapport aux enjeux nouveaux qui apparaissent. ○ Le mandataire ne représente pas le BUCO qui exerce son propre suivi. Il doit cependant rendre compte à temps en étant proactif.
Commentaires/Pistes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser le document de bilan/capitalisation élaboré par la CRA de Ouahigouya, suivre et veiller à la qualité du processus de restitution ○ Susciter et Accompagner l'émergence de cadres interprofessionnels à même de prendre en charge les différentes interpellations sur les filières (à l'image de l'interprofession sur la filière oignon dont la mise sur pied est l'œuvre de la CRA) ○ Favoriser les initiatives de concertations et d'échanges d'expériences entre les filières animales et végétales (apports mutuels) ○ Faciliter la mise en service de la plate-forme maraîchère et une gestion rigoureuse et efficace

Action : Filière Riz (réhabilitation périmètres, amélioration production, mise en marché)

Localisation : Boulbi (région Centre), Mogtedo (région Plateau Central)

Partenaires : Coopératives de Mogtedo et de Boulbi, unions des étuveuses de Mogtedo et de Boulbi, services techniques publics, BAD, CISV, CIRB

Opérateurs/Mandataires : CISV

Historique	<ul style="list-style-type: none">○ Les appuis ont commencé par le financement de "la journée du riz local" (2 éditions financées) ; cela a été le début de collaboration avec le CIRB (Comité Interprofessionnel du Riz du Burkina)○ En 2008, volonté de relance de la filière riz local par le gouvernement, suite à la crise○ Idée de créer une "SOFITEX Riz" par le gouvernement○ Sollicitation du BUCO par le CIRB ; financement d'un processus de concertation de 8 mois animé par un bureau d'études (SICAREX) → document de stratégie de relance de la filière riz ; c'est actuellement le seul document dont dispose le gouvernement ; dans ce document figurent les sites où la production n'est pas bonne notamment les vieux périmètres de Mogtedo et Boulbi○ Réaction BUCO : souhait de former les producteurs et de les appuyer dans la structuration de leurs organisations○ Devant le problème crucial de disponibilité en eau, des engagements ont été pris grâce également aux opportunités offertes par le crédit eau○ Partenariat développé : CISV (ONG italienne) qui travaillait sur les plaines rizicoles et qui s'intéressait aux problématiques que voulait aborder le BUCO → accord de cofinancement portant sur la réhabilitation des périmètres...
Acquis/Leçons tirées	<ul style="list-style-type: none">○ Au terme de la 1^{ère} phase La DDC a soutenu le Comité Interprofessionnel du Riz du Burkina - CIRB pour l'élaboration d'une politique de la filière riz. Les propositions du CIRB sont à la base des discussions entre les partenaires privés et publics pour la relance de la filière riz au Burkina Faso.○ Si le CIRB est progressivement en mesure d'influencer les politiques de relance de la filière riz, les actions concrètes d'amélioration de la production doivent être plus significatives○ Le CIRB a été doté d'une capacité et d'un moyen de négociation et de mobilisation des partenaires (document de stratégie) ; c'est sur cette base qu'elle pu mobiliser les moyens de la FAO
Nouveaux enjeux	<ul style="list-style-type: none">○ mise en marché à des prix rémunérateurs aux producteurs/trices ;○ maintien des étuveuses dans la nouvelle filière qui va se structurer ;
Objectifs du partenaire	<p>Objectif global: Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Burkina Faso</p> <p>Objectif spécifique:</p> <ul style="list-style-type: none">○ Améliorer de façon significative la qualité et la quantité du riz local transformé et mis en marché dans les régions du centre et du plateau central
Ce que cherche le BUCO	<ul style="list-style-type: none">○ Soutenir l'effort de l'Etat dans la relance de la filière riz○ Faire en sorte que les acteurs qui sont le plus démunis (producteurs locaux, étuveuses) puissent rester dans la filière et renforcer leurs positions○ Préserver un accès équitable aux périmètres réhabilités (une étude a déjà été commandée pour connaître le statut des occupants à Boulbi) notamment les femmes
Stratégie/Démarche	<ul style="list-style-type: none">○ Cofinancement avec CISV et délégation de la mise en œuvre au CISV○ Suivi-évaluation conjoint
Commentaires/Pistes	<ul style="list-style-type: none">○ Etre attentif au ciblage des bénéficiaires des appuis○ Etre attentif aux effets des actions de renforcement des capacités des utilisateurs traditionnels du périmètre

Action : Organisations de producteurs (appui-conseils)

Localisation : région du Centre Ouest

Partenaires : FNZ

Opérateurs/Mandataires :

Historique	<ul style="list-style-type: none">○ Soutien à la FNZ sur divers thèmes : production, sélection variétale, commercialisation....○ Amélioration des performances techniques et managériales des EF (maîtrise des coûts, gestion concertée au niveau de la famille, organisation de l'approvisionnement en intrants, accès au marché, ...)○ Résultats capitalisés par cette organisation constituent selon ses responsables, un dispositif d'appuis-conseils efficace pour ses producteurs ; c'est ce dispositif que veut valoriser la FNZ
Acquis/Leçons tirées	<ul style="list-style-type: none">○ Au terme de la 1^{ère} phase L'appui à la Fédération Provinciale des Producteurs Agricoles de la Sissili (FEPPASI) a permis de mettre en place un système d'appui/conseil pour plus de 10 000 producteurs de la partie sud du pays. Les exploitations familiales bénéficiaires ont sensiblement amélioré les rendements à l'hectare. Le maïs passe notamment de 2 à 4 tonnes/ha. Plus de 2'000 producteurs (670 productrices) sont engagés dans un processus de gestion économique de l'exploitation en vue d'une maîtrise effective des charges et du marché.○ L'influence des OP reste localisée et leurs actions ne produisent pas encore d'effet levier décisif○ Place centrale de l'appui-conseil pour les producteurs○ Effets efficaces et multiplicateurs des appuis apportés quand le dispositif est mis en place par une OP avec des animateurs endogènes ; <u>ceci est quand même un long processus</u>
Nouveaux enjeux	<ul style="list-style-type: none">○ L'extension de l'organisation à l'ensemble des provinces de la région du Centre-Ouest (4 provinces) met en question la capacité du dispositif à rester efficace○ Besoin de ressources financières pour un fonctionnement plus autonome du système○ Capacités des différents niveaux de structuration (EF, groupements, unions et fédération) à assumer les fonctions et responsabilités qui leur sont dévolues○ Réussir l'ouverture au marché et assurer l'ancrage dans l'exploitation familiale ;
Objectifs du partenaire	<p>L'objectif global du plan est d'accroître durablement les revenus des producteurs par la mise en place d'entreprises agricoles structurées qui appliquent les techniques innovantes et les règles de gestion</p> <p>Les objectifs spécifiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none">● Améliorer l'organisation, la structuration et le fonctionnement des entreprises agricoles familiales● Augmenter l'efficacité technique et opérationnelle des producteurs membres de la FNZ● Développer le leadership de l'organisation par la capacité de mobilisation et de défense des intérêts des producteurs auprès des structures et acteurs au niveau local, national et internationale● Professionnaliser la commercialisation des produits agricoles.
Ce que cherche le BUCO	<ul style="list-style-type: none">○ Aider à consolider le dispositif d'appui-conseil aux producteurs de la FNZ○ Faire documenter et partager cette expérience avec d'autres acteurs (OP, collectivités territoriales, Etat, services publics et privés...)○ Amener la FNZ à contribuer au dialogue politique aux niveaux local, national et régional et à la mise en place d'une plateforme paysanne ;○ Amener progressivement à une prise en charge financière d'un tel dispositif par la FNZ et par des ressources publiques
Stratégie/Démarche	<ul style="list-style-type: none">○ Accompagner la FNZ dans la mise en place de sa nouvelle configuration et son fonctionnement par le renforcement des compétences nécessaires à la gestion organisationnelle et au pilotage du processus ;

	<ul style="list-style-type: none">○ Contribuer à rendre plus visible cette organisation et à la diffusion de ses résultats et expériences.
Commentaires/Pistes	<ul style="list-style-type: none">○ Le programme doit porter une attention particulière à la dimension EF et aux changements que pourraient induire les choix et stratégies du “modèle FNZ” (fortement orienté vers le marché) ;○ Une réflexion prospective sur les potentielles et le devenir des filières qui émergent dans le contexte local, national et régional ;○ Suivi des effets et impacts des nouvelles dynamiques organisationnelles et les orientations économiques sur les exploitations familiales et les aspects Genre ;○ Les possibilités d'influence de la FNZ sur la mise en place d'une plateforme paysanne au niveau national et de renforcement du ROPPA.

Action : OP d'éleveurs (structuration, capacités de négociation)

Partenaires :

Opérateurs/Mandataires :

Historique	<ul style="list-style-type: none">○ Expérience de collaboration avec le RECOPA (pistes à bétail, zone de pâtures...) avant la décentralisation dans le cadre d'un programme élevage (2006-2007) ; programme commun au RECOPA et à l'APESS○ RECOPA a essentiellement travaillé à sensibiliser ses membres par l'information/communication (cassettes, médias, journal kibaru...) ; cassettes pour des "soirées d'écoute" lors de rencontres sur les aires de repos pendant les transhumances○ Quand ce programme est arrivé à terme, il n'y a pas eu tout de suite de fonds pour continuer les appuis (2009-2010). Il a été décidé de poursuivre les appuis dans le cadre du programme Production Rurale○ Les Collectivités nouvelles n'avaient pas les outils nécessaires pour prendre en charge tout ce qui avait été négocié ;○ Actuellement il s'agit de développer une approche plus équilibrée : en matière d'organisation (une région a été soutenue sans s'intéresser à la tête de l'organisation et à trois autres régions concernées). La question qui reste posée : comment appuyer ?○ Il existe une diversité de modes d'élevage ; Quels systèmes d'appuis et de conseils appropriés ?○ Les Enquêtes ont montré : structuration très faible des organisations d'éleveurs ; un premier travail doit être fait dans ce sens (RECOPA, Unions départementales d'éleveurs dans la région Sahel et d'autres organisations d'éleveurs à identifier)○ Mais beaucoup d'autres aspects méritent certainement d'être explorés qui ne sont pas nécessairement connus ou appréhendés
Acquis/Leçons tirées	<ul style="list-style-type: none">○ Au terme de la 1^{ère} phase A partir du réseau pour la Communication sur le Pastoralisme – RECOPA, les éleveurs transhumants ont conduit des négociations avec les collectivités territoriales pour sécuriser plus de 400km de pistes à bétail. Ces pistes permettent d'atténuer les conflits lors des transhumances en direction des pays côtiers et de faciliter l'accès aux zones de pâture.○ Malgré son apport décisif à l'économie nationale⁹, le secteur de l'élevage n'est soutenu par aucune politique cohérente○ En dehors d'une forte implication dans la gestion des conflits agropastoraux, ni l'appui au RECOPA, ni l'appui à l'APESS ne sont parvenus à influencer durablement le contenu des politiques d'élevage qui demeurent inadaptées, notamment pour soutenir l'évolution progressive des systèmes transhumants vers des pratiques plus sédentarisées
Nouveaux enjeux	<ul style="list-style-type: none">○ Accès et sécurisation du foncier pastoral○ Adaptation des éleveurs au changement en essayant de saisir les opportunités de transformation de l'élevage ;○ Redynamisation des Op d'éleveurs avec un ancrage effectif à la base et une capacité de défense des intérêts de la profession ;
Objectifs du partenaire	<ul style="list-style-type: none">○ L'organisation des pasteurs.○ L'adéquation du cadre institutionnel (politique, législation, institutions).○ La sécurisation foncière pastorale.○ Rééquilibrage de l'organisation du RECOPA
Ce que cherche le BUCO	<ul style="list-style-type: none">○ Améliorer les conditions d'exercice de l'élevage sous toutes ses formes○ Appuyer le développement de capacités d'organisation, de concertation, d'innovation et de plaidoyer des éleveurs (aspects techniques, conditions d'existence, statut, pratiques, partenariats/alliances avec d'autres acteurs dont collectivités territoriales, autorités administratives, autres organisations ...)○ Aider à une meilleure représentation des éleveurs au sein des organisations régionales de producteurs

⁹ L'élevage représente 35 % du PIB du secteur rural au Burkina Faso: (source CILSS, réseau RCPA réunion d'Accra décembre 2010)

Stratégie/Démarche	<ul style="list-style-type: none"> ○ Consolider les acquis au niveau du RECOPA (réponse à leur demande de capitalisation et d'élaboration d'un plan stratégique) ○ Soutenir la structuration des éleveurs à la base (groupements et unions) et leurs initiatives en matière de délimitation et de gestion des espaces pastoraux, d'accès aux ressources, d'approvisionnement en intrants, de sécurisation de leur bétail, de concertation avec les autres acteurs dont les collectivités territoriales
Commentaires/Pistes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aider le RECOPA à planifier sa réflexion stratégique destinée à repenser l'organisation et à redéfinir sa stratégie globale ; ○ Suivre et soutenir au besoin les initiatives de collaboration entre l'APESS et le RBM en vue de leurs négociations en vue avec le ROPPA ; ○ Aider la commune de Baraboulé à élargir sa perspective de délimitation et de sécurisation d'aire de pâturage

Action : Plate-forme paysanne (dialogue politique, dimensions sous-régionales)

Partenaires :

Opérateurs/Mandataires :

Historique	<ul style="list-style-type: none">○ Le BUCO a soutenu la FENOPP qui n'a pas su s'affirmer par rapport aux contraintes de son environnement externe et de ses dissensions internes○ La CPF a été reconnue par les autorités publiques comme le représentant unique des OP au niveau du dialogue politique; or il n'y a pas de positionnement clair de cette organisation sur les grandes questions du monde rural○ Il y a nécessité d'avoir une plate-forme capable de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques au niveau national et régional
Acquis/Leçons tirées	<ul style="list-style-type: none">○ Difficultés de mobiliser des organisations nationales autour d'une plate-forme
Nouveaux enjeux	<ul style="list-style-type: none">○
Objectifs du partenaire	<ul style="list-style-type: none">○
Ce que cherche le BUCO	<ul style="list-style-type: none">○ Renforcer les capacités de réflexion et de dialogue interne des organisations partenaires du programme○ Promouvoir la concertation entre l'Etat et les organisations paysannes○ Renforcer la participation des organisations nationales aux initiatives et dynamiques développées par les organisations régionales (ROPPA, APESS, RBM...)
Stratégie/Démarche	<ul style="list-style-type: none">○ Soutenir les OP partenaires à partager leurs expériences et à développer des alliances avec d'autres acteurs○ A travers la concertation avec les autorités publiques, encourager le dialogue avec les OP○ Renforcer la collaboration avec le programme régional d'appui au développement rural de la DDC
Commentaires/Pistes	<ul style="list-style-type: none">○ Soutenir les capacités d'influence de la FNZ au niveau du mouvement paysan Burkinabais et du ROPPA;○ Soutenir les initiatives de l'APESS et du RBM à constituer un pôle élevage fort au niveau du ROPPA